

Programme de Rachat d'Actions

En application des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent descriptif du programme décrit les objectifs et les modalités du programme de rachat par Wedia (la "Société") de ses propres actions, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2021.

1. Date de l'Assemblée Générale des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat et décision de mise en œuvre :

- Autorisation du programme : AGO 30 avril 2021 (4^{ième} résolution)
- Décision de mise en œuvre : Conseil d'administration du 10 juin 2021

2. Nombre de titres et part du capital détenu par l'émetteur : Le capital de la Société se compose de 856.201 actions. Au 30 avril 2021, la Société détenait 73 actions, soit 0,01% du capital social de la Société, l'intégralité étant affectée au contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement.

3. Objectifs du programme de rachat : Assurer l'animation du marché ou la liquidité du titre de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité et attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du code de commerce (ou certains d'entre eux), dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi applicable, notamment dans le cadre d'attributions gratuites d'actions. L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au conseil d'administration, dans le respect de la réglementation en vigueur.

4. Durée du programme : 18 mois maximum, à compter du 30 avril 2021 soit 29 octobre 2022, mais pouvant expirer par anticipation au jour où une assemblée générale de la société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

5. Pourcentage maximum de rachat autorisé : 5% du capital (en ce compris les actions de la Société que celle-ci détiendrait au titre des précédents rachat), soit 42.810 actions sur la base de 856.201 actions composant le capital social à la date du présent avis, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

6. Prix d'achat unitaire maximum : 60 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage de 5% maximum de 2.568.600 euros, hors frais de négociation. Ce nombre maximum d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou de décisions touchant le capital social.

A propos de WEDIA (Isin : FR0010688440- ALWED) – www.wedia-group.com

Coté sur Euronext Growth, [Wedia](http://www.wedia.com) est un Groupe international, leader dans les logiciels SaaS et le conseil dédiés aux directions du marketing et de la communication. Au travers de ses deux marques, Wedia et Galilée, le Groupe accompagne ses clients, grands comptes et ETI, dans la gestion du cycle de vie de leurs contenus marketing (description produit, photos, vidéos, 3D, packaging...) depuis leur création jusqu'à leur diffusion sur tous les canaux physiques et digitaux.

Les offres du Groupe permettent ainsi de décliner un marketing cohérent et personnalisé, sans limite d'échelle, contribuant aux succès commerciaux de ses clients. Ces succès sont confirmés par les analystes du Gartner et de Forrester qui classent Wedia dans le Top 10 des acteurs mondiaux du domaine.

Le groupe Wedia compte, parmi ses clients, près de 250 marques mondiales, des dizaines d'ETI communicantes et plus de 550.000 utilisateurs dans plus de 40 pays. Il a réalisé un chiffre d'affaires 2020 de 15,7 M€, dont plus de 50 % de revenus récurrents, et appuie son développement sur un mix éprouvé de croissance organique et externe.

CONTACTS

Nicolas BOUTET – PDG – contact@wedia-group.com

Olivier SCHMITZ – DAF – olivier.schmitz@wedia-group.com

AELIUM – Communication financière – J. GACOIN / V. BOIVIN - 01 75 77 54 65 – wedia@aelium.fr